

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxembourg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 432****17 juin 2000****SOMMAIRE**

<b>Abowijs International S.A., Luxembourg ..</b>	<b>page 20730</b>	<b>Losi S.A.H., Luxembourg .....</b>	<b>20712</b>
<b>Aesha S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20730</b>	<b>Luxnor S.A.H., Luxembourg .....</b>	<b>20717</b>
<b>Aldinvest S.A.H., Luxembourg .....</b>	<b>20720</b>	<b>Marbrerie Bertrand, S.à r.l., Munsbach .....</b>	<b>20709</b>
<b>Alma Invest S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20714</b>	<b>Marnatmaj Holding S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20717</b>
<b>Alzette Finance S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20718</b>	<b>Mazara S.A.H., Luxembourg .....</b>	<b>20712</b>
<b>Amalia S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20713</b>	<b>Mediatechniques S.A.H., Luxembourg .....</b>	<b>20725</b>
<b>Aqua-Rend, Sicav, Luxembourg .....</b>	<b>20711</b>	<b>Melrose Advertising S.A.H., Luxembourg .....</b>	<b>20724</b>
<b>Avanco S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20735</b>	<b>Midilux S.A., Luxembourg-Kirchberg .....</b>	<b>20733</b>
<b>Azulux S.A.H., Luxembourg .....</b>	<b>20734</b>	<b>Minotaurus Finance S.A.H., Luxembourg .....</b>	<b>20710</b>
<b>Banca Nazionale del Lavoro International S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20708</b>	<b>Monterosso S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20718</b>
<b>B.A.R.T. S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20711</b>	<b>M.R.I. Investments S.A.H., Luxembourg .....</b>	<b>20719</b>
<b>B.B. Immo S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20720</b>	<b>Multigold, Sicav .....</b>	<b>20736</b>
<b>Benchley Investments S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20730</b>	<b>NADORIN Holding, Natural Dorna Investment Holding S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20713</b>
<b>BGP Communication S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20716</b>	<b>Nauru S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20731</b>
<b>(Le) Boisseau S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20731</b>	<b>NFC Luxembourg S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20727</b>
<b>Brait S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20734</b>	<b>Nopal Holding S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20721</b>
<b>Calinvest S.A.H., Luxembourg .....</b>	<b>20718</b>	<b>Nusadua S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20714</b>
<b>Canotiers de Savoie Holding S.A., Luxembourg ..</b>	<b>20723</b>	<b>Octet Europe Holding S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20719</b>
<b>Charlimmo S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20726</b>	<b>O.R. Info S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20719</b>
<b>Chronos S.A.H., Luxembourg .....</b>	<b>20721</b>	<b>Ottimmo S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20727</b>
<b>Cockspur Holding S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20710</b>	<b>Palmyre Investment S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20736</b>
<b>Compagnie Francilienne d'Investissements S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20720</b>	<b>Paradisa S.A.H., Luxembourg .....</b>	<b>20725</b>
<b>Comprehensive Holdings Corporation S.A., Lu- xembourg .....</b>	<b>20729</b>	<b>Patri S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20715</b>
<b>C.P.C. Finanz S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20719</b>	<b>Pernik Holdings S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20701</b>
<b>Cranbury Holding S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20724</b>	<b>Pilpoesen S.A.H., Luxembourg .....</b>	<b>20713</b>
<b>Delta Luxembourg Holding S.A., Luxembourg ..</b>	<b>20725</b>	<b>Prodefa S.A., Contern .....</b>	<b>20694</b>
<b>Derketo Holding S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20720</b>	<b>Pronto Investments S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20690</b>
<b>Digital Finance S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20728</b>	<b>PTS Luxembourg S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20696</b>
<b>Ditco Participations S.A.H., Luxembourg .....</b>	<b>20710</b>	<b>Pusan S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20731</b>
<b>Eastwind S.A.H., Luxembourg .....</b>	<b>20712</b>	<b>Rayon Vert S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20733</b>
<b>Ephise S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20716</b>	<b>Rentlux S.A., Wiltz .....</b>	<b>20715</b>
<b>Fame Investments S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20726</b>	<b>Riancourt S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20726</b>
<b>Fiacre Holding S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20732</b>	<b>Rutherford S.A. Holding, Luxembourg .....</b>	<b>20723</b>
<b>Fimo Invest Holding S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20714</b>	<b>Samgwym Holdings S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20711</b>
<b>Finaten S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20731</b>	<b>Sarmod Investissements S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20733</b>
<b>Finaxia S.A.H., Luxembourg .....</b>	<b>20721</b>	<b>Seafin S.A.H., Luxembourg .....</b>	<b>20734</b>
<b>Florea Holding S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20727</b>	<b>Shubra Finance S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20722</b>
<b>Flurwald Finanz S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20727</b>	<b>Silawi S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20728</b>
<b>Galux S.A.H., Luxembourg .....</b>	<b>20730</b>	<b>S.In.I.T., Société Internationale d'Investissements Techniques S.A.H., Luxembourg .....</b>	<b>20717</b>
<b>Ganthin International S.A.H., Luxembourg .....</b>	<b>20729</b>	<b>SIRTEC, Société Internationale de Recherches Techniques S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20713</b>
<b>Gladys S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20728</b>	<b>Spring Multiple 99 S.C.A., Luxembourg .....</b>	<b>20715</b>
<b>Goyaz S.A.H., Luxembourg .....</b>	<b>20734</b>	<b>Tamerlan S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20728</b>
<b>Gravey S.A.H., Luxembourg .....</b>	<b>20725</b>	<b>Tec.Net S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20736</b>
<b>Hector S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20722</b>	<b>Teutonia Finance Luxembourg S.A., Luxembourg ..</b>	<b>20721</b>
<b>High Spirit S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20724</b>	<b>Try S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20732</b>
<b>International Capital Investments Company S.A.H., Luxembourg .....</b>	<b>20732</b>	<b>Ulysses, Sicav, Luxembourg .....</b>	<b>20722</b>
<b>Jehan S.A.H., Luxembourg .....</b>	<b>20729</b>	<b>Vera International S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20735</b>
<b>KK 140 S.A., Luxembourg .....</b>	<b>20715</b>	<b>Wintersport Investments Holding S.A., Luxem- bourg .....</b>	<b>20732</b>

**PRONTO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

## STATUTES

In the year two thousand, on the twenty-second of February.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, acting on behalf of Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster, actually prevented, who will keep the original of the present deed.

There appeared:

1.- The company DBL INVESTIMENTI SOCIETÀ FINANZIARIA s.r.l., having its registered office in I-00187 Rome, Via di Porta Pinciana 4 (Italy),

here duly represented by Mr Christian Bühlmann, private employee, residing at Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal;

2. - The company INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., having its registered office at L-1724 Luxembourg, 3, boulevard Prince Henri,

here duly represented by its delegated director Mr Dennis Bosje, director, residing at Steinfort.

The said proxy signed *ne varietur* by the mandatory and the undersigned notary will remain annexed to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in their capacities, have requested the officiating notary to enact the following articles of association of a company which they declare to have established as follows:

**Art. 1.** Between those present this day and all persons who will become owners of the shares mentioned hereafter, a Luxembourg company (société anonyme) is hereby formed under the title of PRONTO INVESTMENTS S.A.

**Art. 2.** The Company is established for an unlimited period.

**Art. 3.** The Registered Office of the Company is in Luxembourg. It may be transferred by decision of the Board of Directors to any other locality of the Grand Duchy of Luxembourg and even abroad, should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the Registered Office of the Company, and until such time as the situation becomes normalised.

**Art. 4.** The company's object is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies; the acquisition by purchase the incorporation, or in any other manner, as well as the transfer by sale, exchange or otherwise to grant loans to or to borrow loans from said companies, as well as the conduct and management of said companies.

The company may participate in the development of any such enterprise and may render them every assistance, without subjecting itself to the law of 31st July 1929 governing holding companies.

The company may undertake all commercial, personal property, real estate and financial operations related directly or indirectly to the above-mentioned activities or which may facilitate their realization.

**Art. 5.** The subscribed capital of the company is fixed at sixty thousand euros (60,000.- EUR), represented by six thousand (6,000) shares of a par value of ten euros (10.- EUR) each.

The shares are in nominative or bearer form, at the option of the shareholder.

The subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the General Meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the articles of association.

The company may, to the extent and under the restrictions foreseen by law, redeem its own shares.

**Art. 6.** The company is administered by a Board comprising at least three members, which elect a president among themselves.

**Art. 7.** The Board of Directors possesses the widest powers to manage the business of the Company and to take all action of disposal and administration which are in line with the object of the company, and anything which is not a matter for the General Meeting in accordance with the present Articles or governed by law, comes within its competence. In particular it can arbitrate, compromise, grant waivers and grant *replevins* with or without payment.

The Board of Directors with the approval of the statutory auditor, is authorized to proceed to the payment of a provision of dividend within the bounds laid down by the law.

The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management of the Company's business, either to one or more directors, or, as holders of a general or special proxy, to third persons who do not have to be shareholders of the Company.

All acts binding the company must be signed by two directors or by an officer duly authorized by the Board of Directors.

**Art. 8.** Legal action, as claimant as well as defendant, will be taken in the name of the Company by one member of the Board of Directors, or by the person delegated to this office.

**Art. 9.** The Company's operations are supervised by one or more auditors. Their mandate may not exceed six years.

**Art. 10.** The Company's business year begins on January 1st and closes on December 31st.

**Art. 11.** The annual General Meeting is held in May on the first Wednesday at 11.30 a.m. at the Company's Registered Office, or at another place to be specified in the convening notices. If such day is a legal holiday, the General Meeting will be held on the next following business day.

**Art. 12.** To be admitted to the General Meeting, the owner of shares must deposit them five full days before the date fixed for the meeting, any shareholder will be entitled to vote in person or through a proxy, who need not be a shareholder himself.

**Art. 13.** The General Meeting has the widest powers to take or ratify any action concerning the Company. It decides how the net profit is allocated and distributed.

The General Meeting may decide that profits and distributable reserves are assigned to the redemption of the stock, without reduction of the registered capital.

**Art. 14.** For any points not covered by the present articles, the parties refer to the provisions of the Act of August 10, 1915 and of the modifying Acts.

#### *Special dispositions*

- 1) The first financial year runs from the date of incorporation and ends on the 31st of December 2000.
- 2) The first General Meeting will be held in the year 2001.

#### *Subscription*

The capital has been subscribed as follows:

1. - The company DBL INVESTIMENTI SOCIETÀ FINANZIARIA S.r.l., prenamed, five thousand nine hundred and forty shares . . . . .	5,940
2. - The company INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., prenamed, sixty shares . . . . .	60
Total: six thousand shares . . . . .	6,000

These shares are fully paid up by payments in cash such that the sum of sixty thousand euros (60,000.- EUR) is from now on at the free disposal of the company, proof whereof having been given to the officiating notary, who bears witness expressly to this fact.

#### *Statement - Valuation - Costs*

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in article 26 of the law of August 10, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

For the purposes of the registration the amount of the capital is evaluated at 2,420,394.- LUF.

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the company as a result of its formation, is approximately valued at seventy thousand Luxembourg francs.

#### *Extraordinary general meeting*

The above-named parties, representing the whole of the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, have proceeded with an Extraordinary General Meeting and after having stated that it was regularly constituted they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1. - The number of directors is fixed at three and that of the auditors at one.
2. - The following have been appointed as directors:
  - a) Mr Dennis Bosje, director, residing at L-8447 Steinfort, 3, rue Boxepull;
  - b) Mr Christian Bühlmann, private employee, residing at L-6114 Junglinster, 18, route d'Echternach;
  - c) Mr Klaus Krumnau, private employee, residing at L-8383 Koerich, 8, rue Principale.
3. - The following firm has been appointed as statutory auditor:  
The Company COMMISERY, S.à r.l., having its registered office in L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napokon 1<sup>er</sup>.
4. - The Company's registered office shall be in L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
5. - The term of office of the directors and the statutory auditor shall be for six years.
6. - The Board of Directors is authorized to delegate the daily management of the company to one or more of its members.
  7. - The meeting appoints:
    - Mr Carlo Di Cicco, born in Rimini (Italy) on October 21, 1963, residing in I-00187 Rome, Via di Porta Pinciana 4 (Italy);
    - Mrs Claudia Callstri, born in Middelburg Cape (Republic of South Africa) on February 24, 1972, residing in I-00187 Rome, Via di Porta Pinciana 4 (Italy);
 hereafter referred to as the «Attorneys» for the following purpose:  
to incorporate the Italian company styled PRONTO NET S.p.A. (the «Company»), with registered office in Rome, Via Firenze 32 (Italy) and share capital of 520,000.- EUR (five hundred and twenty thousand euro) and subscribe 99% of said share capital for a total amount of 514,800.- EUR (five hundred and fourteen thousand eight hundred euro).  
The attorneys will in particular have the power to:
    - determine the objet of the Company (activity in the telecommunications field);
    - determine the registered office of the Company;
    - determine the name of the Company;
    - subscribe the entire share capital of the Company;
    - approve the Memorandum and Articles of Association;
    - appoint the Board of Directors;
    - appoint the board of Auditors;
 and all the necessary powers to do the above.

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read in the language of the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille, le vingt-deux février.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de son collègue empêché Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, lequel dernier nommé restera dépositaire du présent acte.

Ont comparu:

1. - La société DBL INVESTIMENTI SOCIETÀ FINANZIARIA S.r.l., ayant son siège social à I-00187 Rome, Via di Porta Pinciana 4 (Italie),

ici dûment représentée par Monsieur Christian Buhlmann, employé privé, demeurant à Junglinster, en vertu d'une procuration sous seing privé.

2. - La société INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri,

ici dûment représentée par son administrateur-délégué Monsieur Dennis Bosje, directeur, demeurant à Steinfort.

La prédite procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de PRONTO INVESTMENTS S.A.

**Art. 2.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 3.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feront obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seront imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

La société pourra encore effectuer toutes opérations commerciales, mobilières, immobilières et financières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites ou susceptibles d'en favoriser l'accomplissement.

**Art. 5.** Le capital souscrit de la société est fixé à soixante mille euros (60.000,- EUR), représenté par six mille (6.000) actions, chacune d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR). Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président en son sein. Les administrateurs sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

**Art. 7.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne déléguée par le conseil.

**Art. 8.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne déléguée par le conseil.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier mercredi du mois de mai à 11.30 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par un mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

**Art. 13.** L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

**Art. 14.** Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

#### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2000.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2001.

#### *Souscription*

Le capital social a été souscrit comme suit:

1. - La société DBL INVESTIMENTI SOCIETÀ FINANZIARIA S.r.l., prédésignée, cinq mille neuf cent quarante actions . . . . .	5.940
2. - La société INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., prédésignée, soixante actions . . . . .	60
Total: six mille actions . . . . .	6.000

Les actions ont été libérées intégralement en numéraire, de sorte que la somme de soixante mille euros (60.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

#### *Déclaration - Evaluation - Frais*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié les conditions prévues par l'article vingt-six de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement et en constate expressément l'accomplissement.

Pour les besoins de l'enregistrement le capital social est évalué à la somme de 2.420.394,- LUF.

Le montant, au moins approximatif, des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué approximativement à la somme de soixante-dix mille francs luxembourgeois.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. - Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2. - Ont été appelés aux fonctions d'administrateur:

a) Monsieur Dennis Bosje, directeur, demeurant à L-8447 Steinfort, 3, rue Boxepull;

b) Monsieur Christian Bühlmann, employé privé, demeurant à L-6114 Junglinster, 18, route d'Echternach;

c) Monsieur Klaus Krumnau, employé privé, demeurant à L-8383 Koerich, 8, rue Principale.

3. - A été appelée aux fonctions de commissaire:

La société ECOMMISERV, S.à r.l., avec siège social à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.

4. - Le siège de la société est établi à L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

5. - La durée du mandat des administrateurs et du commissaire a été fixée à six ans.

6. - Le conseil d'administration est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateur-délégué.

7. - L'assemblée nomme:

- Monsieur Carlo Di Cicco, né à Rimini (Italie), le 21 octobre 1963, demeurant à I-00187 Rome, Via di Porta Pinciana 4 (Italie);

- Madame Claudia Callstri, née à Middelburg Cape (République d'Afrique du Sud), le 24 février 1972, demeurant à I-00187 Rome, Via di Porta Pinciana 4 (Italie);

ci-après dénommés les «mandataires» aux fins suivantes:

constituer une société de droit italien dénommée PRONTO NET S.p.A. (la «Société»), avec siège social à Rome, Via Firenze 32 (Italie), et un capital social de 520.000,- euros (cinq cent vingt mille euros) et de souscrire 99% dudit capital social pour un montant total de 514.800,- euros (cinq cent quatorze mille huit cents euros).

Les mandataires auront en particulier le pouvoir de:

- déterminer l'objet social de la Société (active dans le domaine des télécommunications);

- déterminer le siège social de la Société;

- déterminer le nom de la Société;

- souscrire l'intégralité du capital social de la Société;

- approuver les statuts;
  - nommer le Conseil d'Administration;
  - nommer le Conseil des Commissaires;
- et de manière générale de faire tout ce qui est nécessaire à la réalisation de tout ce qui précède.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais, suivis d'une traduction française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, faite qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: D. Bosje, C. Bühlmann, J. Elvinger.

Enregistré à Grevenmacher, le 29 février 2000, vol. 508, fol. 89, case 4. – Reçu 24.204 LUF = 600 EUR.

*Le Receveur ff. (signé): Steffen.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junjlinster, le 14 février 2000.

J. Seckler.

(15247/231/288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2000.

### **PRODEFA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5310 Contern, 17, rue de Moutfort.

#### — STATUTS

L'an deux mille, le quatre février.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1. Monsieur Jean-Pierre Elsen, ingénieur technicien, demeurant à L-5312 Contern, 7, an de Leessen;
2. Madame Anne Rischard, employée privée, demeurant à L-5312 Contern, 7, an de Leessen.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

#### **Titre I<sup>er</sup>. Dénomination, Siège social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de PRODEFA S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Contern.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura pas d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la construction, la façade, le commerce de matériaux du bâtiment.

La société a également pour objet la prise de participations dans toute entreprise.

D'une façon générale, la société peut faire toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

#### **Titre II. Capital, Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille cinq cents euros (31.500,- EUR), représenté par mille deux cent soixante (1.260) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions. Les actions sont nominatives. Une mise au porteur n'est possible qu'avec l'assentiment de l'assemblée générale statuant à la majorité des actions émises.

En cas de cession d'actions, le droit de préemption des co-actionnaires s'exerce au prorata de leurs actions.

En cas de cession d'actions à des non-actionnaires, les actionnaires doivent donner leur agrément lors d'une assemblée générale extraordinaire représentant au moins les trois quarts du capital social.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

#### **Titre III. Administration**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

**Art. 7.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

**Art. 8.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

**Art. 9.** La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoir, choisis en ou hors de son sein, associés ou non.

**Art. 11.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

#### **Titre IV. Surveillance**

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

#### **Titre V. Assemblée générale**

**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le deuxième jeudi du mois de juin à 11.00 heures et pour la première fois en 2001.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

#### **Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 14.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2000.

**Art. 15.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

#### **Titre VII. Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### **Titre VIII. Dispositions générales**

**Art. 17.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

#### *Souscription*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

1. Monsieur Jean-Pierre Elsen, prénommé, neuf cent quarante-cinq actions	945
2. Madame Anne Rischard, prénommée, trois cent quinze actions	315
Total: mille deux cent soixante actions	1.260

Toutes les actions ont été intégralement libérées, de sorte que la somme de trente et un mille cinq cents euros (31.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

#### *Evaluation des frais*

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est évalué à un million deux cent soixante-dix mille sept cent sept francs luxembourgeois (1.270.707,- LUF).

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ cinquante-cinq mille francs luxembourgeois (55.000,- LUF).

*Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
2. Sont nommés administrateurs:
  - a) Monsieur Jean-Pierre Elsen, prénommé,
  - b) Madame Anne Rischard, prénommée,
  - c) Monsieur Toby Herkrath, juriste, demeurant à L-1858 Luxembourg, rue de Kirchberg.
3. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes: Monsieur Claude Uhres, conseil fiscal, demeurant à L-1832 Luxembourg, 8, rue Jean Jacoby.
4. Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2005.
5. Le siège social de la société est fixé à L-5310 Contern, 17, rue de Moutfort.
6. Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à Monsieur Jean-Pierre Elsen, prénommé.

*Réunion du conseil d'administration*

Ensuite les membres du conseil d'administration, tous présents ou représentés, et acceptant leur nomination, ont désigné à l'unanimité, en conformité avec les pouvoirs leur conférés par les actionnaires, Monsieur Jean-Pierre Elsen comme administrateur-délégué pour engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-P. Elsen, A. Rischard, T. Kerkrath, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2000, vol. 122S, fol. 45, case 10. – Reçu 12.707 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 1<sup>er</sup> mars 2000.

G. Lecuit.

(15246/220/143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2000.

**PTS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

**STATUTES**

In the year two thousand, on the eighth of February.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange.

There appeared:

1. TYNDALL MANAGEMENT S.A., having its registered office in Luxembourg, here represented by Mrs Rika Mamdy, company director, residing in Tuntange, and Mr Robert Bout, company director, residing in Luxembourg, acting jointly in their qualities of directors.
2. NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., having its registered office in Luxembourg, here represented by Mrs Rika Mamdy, prenamed, and Mr Robert Bout, prenamed, acting jointly in their qualities of directors.

Such appearing parties, acting in the hereabove stated capacities, have drawn up the following articles of a joint stock company which they intend to organize among themselves.

**Name - Registered offices - Duration - Object - Capital**

**Art. 1.** Between the above-mentioned persons and all those that may become owners of the shares created hereafter, a joint stock company is herewith organised under the name of PTS LUXEMBOURG S.A.

**Art. 2.** The registered offices are in Luxembourg City.

The company may establish branch offices, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered offices may be transferred to any other place within the Municipality of the registered offices by a simple decision of the board of directors.

If extraordinary events either political, economical or social that might create an obstacle to the normal activities at the registered offices or to easy communications of these offices with foreign countries should arise or be imminent, the registered offices may be transferred to another country till the complete cessation of these abnormal circumstances. This measure, however, shall not affect the nationality of the company, which will keep its Luxembourg nationality, notwithstanding the provisional transfer of its registered offices.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered offices and inform third persons.

**Art. 3.** The company is established for an unlimited period.



**Art. 4.** The corporation may carry out trading in audio, computer and telecommunication products as well as any kind of other commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

The corporation may furthermore carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to companies in which the corporation has a participating interest, any support, loans, advances or guarantees.

**Art. 5.** The subscribed capital of the company is fixed at thirty-two thousand euros (32,000.- EUR), represented by three hundred and twenty (320) shares with a par value of one hundred euros (100.- EUR) each.

The shares are in registered or bearer form, at the option of the shareholders, except those shares for which the law prescribes the registered form.

The corporation's shares may be created, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

#### **Management - Supervision**

**Art. 6.** The company is administered by a board of not less than three officers, shareholders or not, who are appointed for a term which may not exceed six years by the General Meeting of shareholders and can be dismissed at any time.

If the post of a director elected by the General Meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally appoint a replacement. In this case, the next General Meeting will proceed to the final election.

**Art. 7.** The board of directors chooses among its members a chairman. The first chairman is appointed by the General Meeting. In the case the chairman is unable to carry out his duties, he is replaced by the director designated to this effect by the board.

The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

The board can only validly debate and take decisions, if the majority of its members are present or represented, proxies between directors being permitted with the restriction that every director can represent only one of his colleagues. The directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, cable, telex or telefax, confirmed by letter.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings.

**Art. 8.** All decisions by the board shall require an absolute majority. In case of an equality of votes, the chairman of the meeting carries the decision.

**Art. 9.** The minutes of the meetings of the board of directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

The copies or extracts shall be certified true by one director or by a proxy.

**Art. 10.** Full and exclusive powers for the administration and management of the company are vested in the board of directors, which alone is competent to determine all matters not reserved for the General Meeting by law or by the present articles.

**Art. 11.** The board of directors may delegate the daily management to directors or to third persons who need not be shareholders of the company. Delegation of daily management to a member of the board is subject to previous authorization by the General Meeting of shareholders.

**Art. 12.** Towards third parties the company is in all circumstances committed by the joint signatures of two directors or by the single signature of a delegate of the board acting within the limits of his powers. In their current relations, with the public administrations, the company is validly represented by one director, whose signature legally commits the company.

**Art. 13.** The company is supervised by one or several statutory auditors, who are appointed by the General Meeting which fixes their number and their remuneration.

The duration of the term of office of an auditor is fixed by the General Meeting. It may not, however, exceed six years.

#### **General meeting**

**Art. 14.** The General Meeting represents the whole body of the shareholders. It has the most extensive powers to decide on the affairs of the company. The convening notices are made in the form and delay prescribed by law.

**Art. 15.** The annual General Meeting is held in the commune of the registered offices at the place specified in the notice convening the meeting on the 3rd Monday of February at 10.00 a.m. and for the first time in 2001.

If such day is a holiday, the General Meeting will be held on the next following business day.

**Art. 16.** The directors or the auditors may convene an extraordinary General Meeting. It must be convened at the request of shareholders representing one fifth of the company's capital.

**Art. 17.** Each share entitles to the casting of one vote.

### **Business year, Distribution of profits**

**Art. 18.** The business year begins on January 1st and ends on December 31st. The first business year begins today and ends on December 31st, 2000.

The board of directors draws up the annual accounts according to the legal prescriptions.

It submits these documents with a report of the company's operations one month at least before the Statutory General Meeting to the statutory auditors.

**Art. 19.** After deduction of general expenses and all charges, the balance represents the net profit of the company. Five per cent of this net profit shall be allocated to the legal reserve fund. Such deduction will cease to be compulsory when the reserve fund reaches ten per cent of the share capital of the company.

The balance is at the disposal of the General Meeting.

Advances and dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements.

The General Meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the reimbursement of the capital, without reducing the corporate capital.

### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 20.** The company may be dissolved by a decision of the General Meeting voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical bodies, appointed by the General meeting which will specify their powers and remunerations.

### **General dispositions**

**Art. 21.** As regards the matters which are not specified in the present articles, the parties refer and submit to the provisions of the Luxembourg law of August 10th, 1915 on commercial companies and to the laws modifying it.

#### *Verification*

The notary executing this deed declares that the conditions enumerated in article 26 of the law on commercial companies of August 10th, 1915, have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

#### *Expenses*

For the purpose of the registration, the capital is valued at one million two hundred and ninety thousand eight hundred and seventy-seven Luxembourg francs (1,290,877.- LUF).

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its formation is approximately seventy-five thousand Luxembourg francs (75,000.- LUF).

#### *Subscription*

The shares have been subscribed to as follows:

1. TYNDALL MANAGEMENT S.A., prenamed, one hundred and sixty shares . . . . .	160
2. NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., prenamed, one hundred and sixty shares . . . . .	160
Total: three hundred and twenty shares . . . . .	320

The subscribed capital has been entirely paid up in cash. The result is that as of now the company has at its disposal the sum of thirty-two thousand euros (32,000.- EUR) as was certified to the notary executing this deed.

#### *Extraordinary general meeting*

The above-named parties, representing the whole of the subscribed capital, holding themselves to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and passed unanimously the following resolutions.

1. - The company's address is fixed at L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II (B.P. 653 L-2016 Luxembourg).

2. - The following have been elected as directors, their term of office expiring at the General Meeting of the year 2005:

- a) NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., prenamed,
- b) TYNDALL MANAGEMENT S.A., prenamed,
- c) ALPMANN HOLDINGS LIMITED, having its registered office in Tortola, BVI.

3. - The following has been appointed as statutory auditor, his term of office expiring at the General Meeting of the year 2005:

FIDUCIARY & ACCOUNTING SERVICES, having its registered office in Road Town, Tortola, BVI.

4. - The board of directors is authorized to delegate the daily management of the company as well as the representation concerning the daily management to a member of the board of directors.

#### *Meeting of the board of directors*

According to the powers granted, the members of the board, duly present or represented, and accepting their nomination, have immediately thereafter proceeded to appoint by unanimous vote NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., prenamed, as managing director, having sole signatory powers.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille, le huit février.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1. TYNDALL MANAGEMENT S.A., ayant son siège social à Luxembourg, ici représentée par Madame Rika Mamdy, administrateur de société, demeurant à Tuntange, et Monsieur Robert BOUT, administrateur de société, demeurant à Luxembourg, agissant conjointement en leurs qualités d'administrateurs;
2. NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., ayant son siège social à Luxembourg, ici représentée par Madame Rika Mamdy, prénommée, et Monsieur Robert Bout, prénommé, agissant conjointement en leurs qualités d'administrateurs.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

**Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de PTS LUXEMBOURG S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La société est établie pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société pourra accomplir le commerce de produits audio, informatiques et de télécommunications ainsi que toutes autres opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de biens immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à trente-deux mille euros (32.000,- EUR), représenté par trois cent vingt (320) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

**Administration - Surveillance**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil, composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle. En cas de nomination sans indication d'un terme, les nominations sont faites pour une durée de 6 ans.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. Le premier président sera désigné par l'assemblée générale. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

**Art. 8.** Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

**Art. 9.** Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

**Art. 10.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

**Art. 11.** Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

**Art. 13.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

#### **Assemblée générale**

**Art. 14.** L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le 3ème lundi du mois de février à 10.00 heures et pour la première fois en 2001.

Si la date de l'assemblée tombe un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 16.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

**Art. 17.** Chaque action donne droit à une voix.

#### **Année sociale - Répartition des bénéfices**

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le premier exercice social commence aujourd'hui et se termine le 31 décembre 2000.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire aux commissaires.

**Art. 19.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

#### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 20.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs.

#### **Disposition générale**

**Art. 21.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

#### *Frais*

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est évalué à un million deux cent quatre-vingt-dix mille huit cent soixante-dix-sept francs luxembourgeois (1.290.877,- LUF).

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ soixante-quinze mille francs luxembourgeois (75.000,- LUF).

#### *Souscription*

Les actions ont été souscrites comme suit:

1. TYNDALL MANAGEMENT S.A., préqualifiée, cent soixante actions	160
2. NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., préqualifiée, cent soixante actions	160
Total: trois cent vingt actions	320

Ces actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente-deux mille euros (32.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. - L'adresse de la société est fixée à L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II (B.P. 653 L-2016 Luxembourg)
2. - Sont appelées aux fonctions d'administrateur, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2005:
  - a) NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., préqualifiée,
  - b) TYNDALL MANAGEMENT S.A., préqualifiée,
  - c) ALPMANN HOLDINGS LIMITED, ayant son siège social à Tortola, BVI.
3. - Est appelée aux fonctions de commissaire, son mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2005: FIDUCIARY & ACCOUNTING SERVICES, ayant son siège social à Road Town, Tortola, BVI.
4. - Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à un ou plusieurs de ses membres.

*Réunion du conseil d'administration*

Ensuite les membres du conseil d'administration, tous présents ou représentés, et acceptant leur nomination, ont désigné à l'unanimité, en conformité avec les pouvoirs leur conférés par les actionnaires NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., prénommé, comme administrateur-délégué, ayant le pouvoir de signer seul.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Mamdy, R. Bout, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2000, vol. 122S, fol. 56, case 9. – Reçu 12.909 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 2 mars 2000.

G. Lecuit.

(15248/220/338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2000.

**PERNIK HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.**

Registered office: L-2522 Luxembourg, 12, rue G. Schneider.

—  
STATUTES

In the year two thousand, on the third day of February.

Before the undersigned Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

1. - WAVERTON GROUP LIMITED, a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at P.O. Box 3186, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, here, represented by Mr Magnús Gudmundsson, residing in Junglinster, acting in his capacity as managing director with individual signing power;
2. - STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED, a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at P.O. Box 3186, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, here, represented by Mr Magnús Gudmundsson, prenamed, acting in his capacity as managing director with individual signing power.

Such appearing person, acting in his hereabove stated capacities, has requested the undersigned notary to draw up the following Articles of Incorporation of a public limited company which the prenamed parties declare organised among themselves.

**I. - Name, Duration, Object, Registered Office**

**Art. 1.** There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a corporation in the form of a société anonyme, under the name of PERNIK HOLDINGS S.A.

**Art. 2.** The corporation is established for an unlimited duration.

**Art. 3.** The object of the corporation is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and foreign companies, and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind, and the administration, control and development of its portfolio.

The corporation shall not itself carry on directly any industrial activity or maintain a commercial establishment open to the public.

The corporation may carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment of its purposes, always remaining, however, within the limits established and by article two hundred and nine of the law on commercial companies of August tenth, nineteen hundred and fifteen, as amended and by the law of July thirty-first nineteen hundred and twenty-nine governing holding companies.

**Art. 4.** The registered office of the corporation is established in Luxembourg City. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors. In the event that the board of directors determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Corporation at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the corporation which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg corporation.

## II. - Capital

**Art. 5.** The subscribed share capital is set at eight million Icelandic krona (ISK 8,000,000.-) consisting of eight hundred (800) shares of a par value of ten thousand Icelandic krona (ISK 10,000.-) per share.

The authorised capital is fixed at fifty million Icelandic krona (ISK 50,000,000.-) consisting of five thousand (5,000) shares of a par value of ten thousand Icelandic krona (ISK 10,000.-) per share.

During the period of five years, from the date of the publication of these Articles Incorporation in the Mémorial C, the directors be and are hereby authorised to issue shares and to grant options to subscribe for shares, to such persons and on such terms as they shall see fit and specifically to proceed to such issue without reserving for the existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares issued.

The subscribed capital and the authorised capital of the corporation may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation. The corporation may, to the extent and under terms permitted by law, redeem its own shares.

**Art. 6.** The shares of the corporation may be in registered form or in bearer form at the option of the shareholders subject to the restrictions foreseen by law.

A register of registered shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register will contain all the information required by article thirty-nine of the law of August tenth, nineteen hundred and fifteen on commercial companies as amended. Ownership of registered shares will be established by inscription in the said register. Certificates of these inscriptions will be taken from a counterfoil register and signed by two directors. The corporation may issue certificates representing bearers shares. These certificates will be signed by two directors.

The corporation will recognise only one holder per share; in case a share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the share will have to name a unique proxy to represent the share in relation to the corporation. The corporation has the right to suspend the exercise of all rights attached to the share until one person has been appointed as the sole owner in relation to the corporation.

## III. - General Meetings of Shareholders

**Art. 7.** Any regularly constituted meeting of shareholders of the corporation shall represent the entire body of shareholders of the corporation. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the corporation.

The general meeting is convened by the board of directors. It may also be convoked by request of shareholders representing at least 20% of the corporation's share capital.

**Art. 8.** The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the corporation, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on the second Thursday in the month of May of each year at 4.00 p.m. If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

The quorum and time required by law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the corporation, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by cable, telegram, telex or facsimile.

Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting the meeting may be held without prior notice or publication.

## IV. - Board of Directors

**Art. 9.** The corporation shall be managed by a board of directors composed of three members at least who need not be shareholders of the corporation. The directors shall be elected by the shareholders at their annual general

meeting which shall determine their number, remuneration and term of office. The term of the office of a director may not exceed six years.

The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented.

Any director may be removed with or without cause by a general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled out on a temporary basis until the next meeting of shareholders, by observing the applicable legal prescriptions.

**Art. 10.** The board of directors shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of shareholders and of the board of directors, but in his absence, the shareholders or the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors twenty-four hours at least in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each director in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another director as his proxy. A director may represent more than one of his colleagues.

Any director may participate in a meeting of the board of directors by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of directors can deliberate or act validity only if at least a majority of the directors are present or represented at a meeting of the board of directors.

The board of directors may, unanimously pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

**Art. 11.** The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two directors. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two directors.

**Art. 12.** The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the corporation's interests. All powers not expressly reserved by law to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

The daily management of the corporation as well as the representation of the corporation in relation to this management shall be delegated according to article sixty of the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, to one or more directors, officers, managers or other agents, associate or not, acting alone or jointly. Their nomination, revocation and powers shall be settled by a resolution of the board of directors. The delegation to a member of the board of directors is submitted to prior authorisation of the general meeting of shareholders.

The corporation may also grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

**Art. 13.** The corporation will be bound by the joint signature of three directors or the sole signature of any persons to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors.

#### **V. - Supervision of the corporation**

**Art. 14.** The operations of the corporation shall be supervised by one or several statutory auditors, which may be shareholders or not. The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditors and shall determine their number remuneration and term of office which may not exceed six years.

#### **VI. - Accounting year, Balance**

**Art. 15.** The accounting year of the corporation shall begin on January first of each year and shall terminate on December thirty-first.

**Art. 16.** From the annual net profits of the corporation, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the corporation as stated in article 5 hereof.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of.

Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions foreseen by law.

#### **VII. - Liquidation**

**Art. 17.** In the event of dissolution of the corporation, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

### VIII. - Amendment of the Articles of Incorporation

**Art. 18.** The present Articles of Incorporation may be amended by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the conditions of quorum and majority foreseen in article 67-1 of the law of August 10, 1915 on companies and amendments thereto.

### IX. - Final dispositions - Applicable law

**Art. 19.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of August tenth, nineteen hundred and fifteen on companies and amendments thereto, as well as the law of July thirty-first, nineteen hundred and twenty-nine on holding companies

#### *Transitional dispositions*

1) The first accounting year shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on December 31st, 2000.

2) The first annual general meeting of shareholders shall be held in 2001.

#### *Subscription and payment*

The subscribers have subscribed and have paid in cash the amounts as mentioned hereafter:

1) WAVERTON GROUP LIMITED, prenamed, seven hundred ninety-nine shares	799
2) STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED, prenamed, one share	1
Total: eight hundred shares	800

All the shares have been entirely paid in cash, so that the amount of eight million Islandic krona (ISK 8,000,000.-) is as of now available to the corporation, as it has been justified to the undersigned notary.

#### *Declaration*

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article twenty-six of the law of August tenth, nineteen hundred and fifteen on commercial companies, as amended, and expressly states that they have been fulfilled.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of its formation are estimated at approximately one hundred and twenty thousand Luxembourg francs.

For the purpose of registration, the subscribed share capital in the amount of eight million Islandic krona (ISK 8,000,000.-) is valued at four million four hundred sixty-four thousand eight hundred Luxembourg francs (LUF 4,464,800.-)

#### *General meeting of shareholders*

The above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as fully convened, have immediately proceeded to an extraordinary general meeting. Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote.

1. - The number of directors is fixed at three (3) and the number of the statutory auditors at one (1).

2. - The following companies are appointed directors:

a) STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED, a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at P.O. Box 3186, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

b) WAVERTON GROUP LIMITED, a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at P.O. Box 3186, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

c) BIREFIELD HOLDINGS LIMITED, a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at P.O. Box 3186, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

3. - The following company is appointed statutory auditor:

ROTHLEY COMPANY LIMITED, a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at P.O. Box 3186, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

4. - The term of office of the directors and the statutory auditor shall end at the general meeting called to approve the annual accounts of the accounting year 2000.

5. - Pursuant to the provisions of the articles of incorporation and of the company law, the shareholders' meeting hereby authorises the board of directors to delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to one or more members of the board of directors.

6. - The address of the corporation is set at c/o Kaupthing, L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing person, said person appearing signed together with the notary, the present original deed.

### Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille, le trois février.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:



1. - WAVERTON GROUP LIMITED, une société de droit des Iles Vierges Britanniques ayant son siège social à P.O. Box 3186, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

dûment représentée par Monsieur Magnus Gudmundsson, demeurant à Junglinster, agissant en sa qualité d'administrateur de la société ayant le pouvoir d'engager la société par sa seule signature;

2. - STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED, une société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à P.O. Box 3186, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

dûment représentée par Monsieur Magnus Gudmundsson, préqualifié, agissant en sa qualité d'administrateur de la société ayant le pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

Lequel comparant, aux termes de la capacité avec laquelle il agit, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter les statuts d'une société anonyme que les parties prémentionnées déclarent constituer entre elles comme suit:

### I. - Nom, Durée, Objet, Siège Social

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme holding sous la dénomination de PERNIK HOLDINGS S.A.

**Art. 2.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 3.** L'objet de la société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle n'exercera aucune activité commerciale ou industrielle et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle pourra exercer toutes activités estimées utiles à l'accomplissement de son objet, en restant dans les limites tracées par la loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt neuf concernant les sociétés holding et par l'article deux cent neuf de la loi modifiée du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

### II. - Capital social - Actions

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à huit millions de couronnes islandaises (ISK 8.000.000,-), représenté par huit cents (800) actions d'une valeur nominale de dix mille couronnes islandaises (ISK 10.000,-) chacune.

Le capital autorisé est fixé à cinquante millions de couronnes islandaises (ISK 50.000.000,-), représenté par cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de dix mille couronnes islandaises (ISK 10.000,-) chacune.

Pendant une période de cinq ans à partir de la publication de ces statuts au Mémorial C, le Conseil d'administration est généralement autorisé à émettre des actions et à consentir des options pour souscrire aux actions de la société, aux personnes et aux conditions que le Conseil d'administration détermine et plus spécialement de procéder à une telle émission sans réserver aux anciens actionnaires un droit préférentiel de souscription pour les actions à émettre.

Le capital souscrit et le capital autorisé de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts. La société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi, racheter ses propres actions.

**Art. 6.** Les actions de la société sont nominatives ou au porteur au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article trente-neuf de la loi modifiée du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre. Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs. La société pourra émettre des certificats représentatifs d'actions au porteur. Ces certificats seront signés par deux administrateurs.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'action à l'égard de la société. La société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

### III. - Assemblées générales des Actionnaires

**Art. 7.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la société.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur la demande d'actionnaires représentant un cinquième au moins du capital social.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg, au siège social de la société ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le deuxième jeudi du mois de mai de chaque

année à 16.00 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorums et délais requis par la loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la société, dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopie une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou les présents statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalables.

#### IV. - Conseil d'Administration

**Art. 9.** La société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la société. Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. La durée du mandat d'administrateur est de six ans au maximum.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif ou être remplacé à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la loi.

**Art. 10.** Le conseil d'administration choisira en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence, l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit ou par câble, télégramme, télex télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopie ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 11.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs.

**Art. 12.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges pour passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la société. Tous pouvoirs que la loi ou les présents statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

La gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article soixante de la loi modifiée du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

**Art. 13.** La société sera engagée par la signature collective de trois administrateurs ou la seule signature de toute(s) personnes(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

#### **V. Surveillance de la société**

**Art. 14.** Les opérations de la société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six années.

#### **VI. - Exercice social - Bilan**

**Art. 15.** L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

**Art. 16.** Sur le bénéfice annuel net de la société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, tel que prévu à l'article 5 de ces statuts.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

#### **VII. - Liquidation**

**Art. 17.** En cas de dissolution de la société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

#### **VIII. - Modification des statuts**

**Art. 18.** Les présents statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la loi modifiée du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales.

#### **IX. - Dispositions finales - Loi applicable**

**Art. 19.** Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi modifiée du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales, ainsi qu'à la loi du vingt et un juillet mil neuf cent vingt neuf sur les sociétés holding.

##### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2000.
- 2) La première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu en 2001.

##### *Souscription et libération*

Les souscripteurs ont souscrit les actions comme suit:

1) WAVERTON GROUP LIMITED, prédésignée, sept cent quatre-vingt-dix-neuf actions	799
2) STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED, prédésignée, une action	<u>1</u>
Total: huit cents actions	800

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de huit millions de couronnes islandaises (ISK 8.000.000,-) est dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

##### *Déclaration*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article vingt six de la loi du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales et déclare expressément qu'elles sont remplies.

##### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué à cent vingt mille francs luxembourgeois.

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant du capital social souscrit à hauteur de huit millions de couronnes islandaises (ISK 8.000.000,-) est évalué à quatre millions quatre cent soixante-quatre mille huit cents francs luxembourgeois (LUF 4.464.800,-).

##### *Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt les actionnaires, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire. Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et le nombre des commissaires à un (1).
2. Les sociétés suivantes ont été nommées administrateurs:
  - a) STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED, une société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à P.O. Box 3186, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,
  - b) WAVERTON GROUP LIMITED, une société de droit des Iles Vierges Britanniques ayant son siège social à P.O. Box 3186, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,
  - c) BIREFIELD HOLDINGS LIMITED, une société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à P.O. Box 3186, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.
3. - A été nommée commissaire aux comptes:

ROTHLEY COMPANY LIMITED, une compagnie enregistrée sous la loi des Iles Vierges Britanniques ayant son siège social à P.O. Box 3186, Road Town, Tortola, British Virgin Islands

4. - Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale amenée à se prononcer sur les comptes de l'année 2000.

5. - Conformément aux dispositions des présents statuts et de la loi, l'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs membres du conseil d'administration.

6. - L'adresse de la société est établie à c/o Kaupthing, L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: M. Gudmundsson, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 février 2000, vol. 847, fol. 71, case 7. – Reçu 44.648 francs.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 8 mars 2000.

J.-J. Wagner.

(15245/239/451) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2000.

### **BANCA NAZIONALE DEL LAVORO INTERNATIONAL, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 51, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 7.953.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 67, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2000.

Signatures.

(15282/006/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2000.

### **BANCA NAZIONALE DEL LAVORO INTERNATIONAL, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 51, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 7.953.

#### *Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue à Luxembourg le 10 mars 2000*

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Egidio Pagliara qui désigne comme secrétaire Madame Dominique Theodore.

L'Assemblée Générale élit aux fonctions de scrutateur Monsieur Umberto Discepolo et Madame Rosa Gattaponi.

Monsieur le Président constate qu'il résulte d'une liste de présence signée par les Actionnaires présents et/ou les mandataires des Actionnaires représentés par les membres du bureau, que l'intégralité du capital social est présente ou représentée, de sorte que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son Ordre du jour, même en l'absence de convocations préalables, tous les Actionnaires se reconnaissant dûment informés de l'Ordre du jour qui est le suivant:

1. Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers au 31 décembre 1999
2. Approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 1999 au 31 décembre 1999 et affectation des résultats
3. Décharge à accorder aux Administrateurs
4. Nominations statutaires
5. Fixation des émoluments des Administrateurs
6. Divers.

#### *Points 1, 2 et 3*

On donne lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ainsi que celui du Réviseur d'Entreprises, PricewaterhouseCoopers.

L'Assemblée Générale examine le Bilan, le Compte de Profits et Pertes et les Annexes relatifs au 31 décembre 1999, tels que soumis par le Conseil d'Administration et, après en avoir délibéré, elle prend chaque fois à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises, approuve le Bilan et le Compte de Profits et Pertes et les Annexes relatifs à l'exercice 1999, tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.



Monsieur le Président expose ensuite:

I. - Qu'il résulte de la liste de présence dressée et signée par les membres du bureau que les 2.000 parts sociales d'une valeur nominale par part de 5.000,- (cinq mille) LUF, représentant l'intégralité du capital social, sont dûment représentées, que la présente assemblée est ainsi régulièrement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et décider sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit, tous les sociétaires ayant accepté de se réunir sans convocation préalable. La liste de présence restera annexée au présent procès-verbal.

II. - Que la présente assemblée a pour ordre du jour la cession d'actions par Monsieur et Madame Richard Bertrand-Rollinger, prénommés.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

*Résolution*

L'assemblée accepte la cession par Monsieur et Madame Richard Bertrand-Rollinger des parts qu'ils possèdent dans la société MARBRERIE BERTRAND, S.à r.l. Monsieur Richard Bertrand et Madame Marie-Paule Bertrand-Rollinger cèdent chacun huit cents parts sociales pour un montant total de 16.000.000,- (seize millions) de LUF, à Madame Martine Bertrand sept cents (700) parts sociales et à Monsieur Marc Bertrand neuf cents (900) parts sociales, ici présents et ce acceptant, dont quittance.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée s'est terminée à 17.00 heures.

Fait et passé à Munsbach, date qu'en tête.

*Les membres du bureau*

R. Bertrand      M. Bertrand      M.-P. Bertrand-Rollinger

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2000, vol. 535, fol. 11, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(18209/514/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2000.

**COCKSPUR HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 39.867.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 6 juillet 2000 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (02288/795/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**MINOTAURUS FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 27.881.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 6 juillet 2000 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1998 et 1999
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

I (02437/795/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**DITCO PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 40.033.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 7 juillet 2000 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

20711

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 mars 1999 et 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

I (02438/795/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SAMGWYM HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 20.933.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

which will be held on *July 7, 2000* at 10.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 1999
3. Ratification of the co-option of a Director
4. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
5. Miscellaneous.

I (02439/795/16)

*The Board of Directors.*

---

**AQUA-REND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 26.567.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par la présente à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le mercredi *5 juillet 2000* à 12.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration;
2. Rapport du Réviseur d'entreprises;
3. Examen et approbation des comptes annuels au 31 mars 2000;
4. Décharge à donner aux administrateurs;
5. Affectation du résultat;
6. Nominations statutaires;
7. Divers.

Pour pouvoir assister à l'assemblée, les détenteurs d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions cinq jours francs avant le jour de l'assemblée auprès de la BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

I (02869/755/20)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**B.A.R.T. S.A., Aktien-Holdinggesellschaft.**

Gesellschaftssitz: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
H. R. Luxemburg B 40.048.

Die Aktionäre werden hiermit zur

**ORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG**

der Gesellschaft eingeladen, die am *7. Juli 2000* um 15.00 Uhr in Luxembourg, am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

*Tagesordnung:*

1. Vorlage des Jahresabschlusses und der Berichte des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars.
2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebniszuweisung per 31. Dezember 1999.
3. Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars.
4. Neuwahlen.
5. Verschiedenes.

I (02887/534/17)

*Der Verwaltungsrat.*

---

20712

**EASTWIND S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 64.094.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 7 juillet 2000 à 9.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Autorisation au Conseil d'Administration, dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, de procéder aux formalités de conversion du capital social et du capital autorisé en EURO, d'augmenter le capital social et le capital autorisé, d'adapter ou de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions et d'adapter les statuts en conséquence
7. Divers.

I (02895/534/24)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**LOSI S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 65.159.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 7 juillet 2000 à 16.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Autorisation au Conseil d'Administration, dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, de procéder aux formalités de conversion du capital social et du capital autorisé en EURO, d'augmenter le capital social et le capital autorisé, d'adapter ou de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions et d'adapter les statuts en conséquence
7. Divers.

I (02913/534/21)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**MAZARA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 20.625.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 7 juillet 2000 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 novembre 1999
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Autorisation au Conseil d'Administration, dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, de procéder aux formalités de conversion du capital social et du capital autorisé en EURO, d'augmenter le capital social et le capital autorisé, et d'adapter les statuts en conséquence
6. Divers.

I (02917/534/19)

*Le Conseil d'Administration.*

---



**NADORIN HOLDING S.A., NATURAL DORNA INVESTMENT HOLDING S.A.,  
Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 51.919.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 7 juillet 2000 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02920/534/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**AMALIA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.  
R. C. Luxembourg B 31.592.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

qui se tiendra au siège social de la société, le mercredi 5 juillet 2000 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- 1) Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 1999;
- 2) Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999;
- 3) Présentation des comptes consolidés au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999;
- 4) Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
- 5) Affectation des résultats;
- 6) Nominations statutaires;
- 7) Divers.

I (03009/546/20)

*Le Conseil d'Administration.*

**SIRTEC, SOCIETE INTERNATIONALE DE RECHERCHES TECHNIQUES S.A.,  
Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 17.549.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra exceptionnellement le 6 juillet 2000 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 30 septembre 1997 et 1998
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers.

I (03016/795/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**PILPOESEN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 66.743.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 7 juillet 2000 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

20714

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers.

I (03023/029/19)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**NUSADUA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 66.740.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 7 juillet 2000 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers.

I (03024/029/19)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ALMA INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 62.494.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 5 juillet 2000 à 14.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels clôturant au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999.
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

I (03079/506/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**FIMO INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Kirchberg.  
R. C. Luxembourg B 52.639.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 5 juillet 2000 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant.
5. Décision à prendre quant à la conversion de la devise du capital en Euros.
6. Divers.

I (03080/696/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

20715

**KK 140 S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 73.738.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 5 juillet 2000 à 14.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 janvier 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

I (03081/696/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**PATRI S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1417 Luxembourg, 18, rue Dicks.  
R. C. Luxembourg B 67.161.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REPORTEE**

qui aura lieu le 4 juillet 2000 à 11.00 heures au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- 1) Lecture du rapport du commissaire pour l'exercice comptable se clôturant le 31 mars 2000 et approbation des comptes annuels.
- 2) Affectation du résultat.
- 3) Décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat.
- 4) Elections statutaires.
- 5) Transfert du siège social.
- 6) Divers.

I (03142/581/19)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**RENTLUX S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-9514 Wiltz, 52, rue des Charretiers.

Convocation à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu au siège social de la société le 3 juillet 2000.

*Ordre du jour:*

- Approbation du bilan au 31 décembre 1999
- Approbation du compte de Pertes et Profits
- Décharge à donner aux Administrateurs et Commissaire aux comptes
- Nomination d'Administrateurs et d'un Commissaire aux comptes
- Divers.

I (03152/000/15)

*P. Troquet.*

---

**SPRING MULTIPLE 99 S.C.A., Société en Commandite par Actions Holding.**  
Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 69.424.

Les actionnaires sont invités à assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le lundi 3 juillet 2000 à 11.00 heures au siège social, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Transformation de 18.945 Actions de commanditaire de classe A appartenant aux Actionnaires Commanditaires résidant en Argentine en 18.945 Actions de commanditaire d'une nouvelle classe A' avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juin 2000.

2. Changement subséquent de l'article 5, alinéa 1<sup>er</sup> des statuts de la société avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juin 2000.
3. Changement de la référence faite dans l'article 7 alinéa 2, première ligne à l'article 10 (x) qui devient une référence à l'article 10 (xii) et introduction à l'article 7, d'une nouvel alinéa 2 (tous les alinéas existants demeurant inchangés), ayant la teneur suivante, le tout avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juin 2000:  
«Les actions de commanditaire de classe A' sont cessibles entre le 1<sup>er</sup> juin 2000 et le 30 juin 2000, mais seulement au profit de CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ LUXEMBOURG S.A. Les actions de commanditaires de classe A' ne sont plus cessibles à compter du 30 juin 2000 jusqu'au 31 décembre 2004, sauf pour les cessions entre le CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ et ses filiales. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, les actions de commanditaire de classe A' deviennent librement cessibles.  
Dans tous les cas, les actions de commanditaire de classe A' sont transmissibles en cas de décès de l'Actionnaire Commanditaire, auquel cas la mutation par décès aux héritiers ab intestat ou par voie de disposition testamentaire est permise, les héritiers étant tenus, le cas échéant, par l'incessibilité.
4. Changement de l'article 10 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juin 2000 par l'introduction d'un paragraphe (iv) nouveau libellé comme suit:  
«L'exécution de demandes de rachat faites entre le 1<sup>er</sup> juillet 2000 et le 31 juillet 2000 portant sur les Actions de Commanditaire de classe A' n'est pas subordonnée à des conditions de sortie telles que décès de l'Actionnaire, mariage de l'Actionnaire, naissance d'enfant ou autres conditions couramment applicables à des opérations françaises d'épargne salariale. Les Actions de Commanditaire de classe «A'» ne sont plus rachetables à compter du 1<sup>er</sup> août 2000.»  
et renumérotation des paragraphes suivants de l'article 10 en paragraphes (v) - (xiii).
5. Changement avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juin 2000 de l'article 10, paragraphe (vii) et (viii) et (xii) nouveaux pour ajouter une référence à la classe d'actions A', en plus des références faites aux actions de classe A et de classe B.
6. Changement avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juin 2000, à l'article 10 paragraphe (viii) et (ix) nouveaux des références aux paragraphes (v), (viii) et (ix) qui deviennent des références aux paragraphes (vi), (ix) et (x) respectivement.
7. Changement avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juin 2000 de l'article 11, alinéa 3, troisième ligne, pour ajouter une référence à la classe d'actions A', en plus des références faites aux actions de classe A, de classe B et de classe C.
8. Changement avec effet rétroactif au 28 février 2000 de l'article 16, alinéa 1<sup>er</sup> en remplaçant «SPRING MULTIPLE 99, S.à r.l.» par «SPRING MULTIPLE, S.à r.l.
9. Changement avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juin 2000 de l'article 23, alinéa 2, 8<sup>e</sup> ligne pour ajouter une référence à la classe d'actions A', en plus des références faites aux actions de classe A et de classe C.
10. Changement avec effet rétroactif au 28 février 2000 de l'article 24, définition du terme «Gérant Commandité» en remplaçant «SPRING MULTIPLE 99, S.à r.l.» par «SPRING MULTIPLE, S.à r.l.».

Cet avis de convocation annule et remplace les avis de convocation parus le 30 mai 2000 et le 8 juin 2000 pour l'assemblée générale extraordinaire du 16 juin 2000 qui n'aura pas lieu.

I (03155/005/49)

*Le Gérant-Commandité*  
SPRING MULTIPLE, S.à r.l.

**BGP COMMUNICATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1254 Luxembourg, 26, rue Marguerite de Brabant.  
R. C. Luxembourg B 37.588.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société sont convoqués à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

de ladite société anonyme qui se tiendra le mercredi 5 juillet 2000 à 16.00 heures au siège social sis à L-1254 Luxembourg, 26, rue Marguerite de Brabant, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 1999;
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
- affectation du résultat;
- décision à prendre dans le cadre des dispositions de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
- pouvoirs à donner;
- questions diverses.

I (03156/000/20)

*Le Conseil d'Administration.*

**EPHISE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 56.004.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 26 juin 2000 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

20717

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1998 et 1999
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations d'un Administrateur supplémentaire
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (01149/795/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**LUXNOR S.A., Société Anonyme Holding.**

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 12.811.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

**ANNUEL GENERAL MEETING**

which will be held on *June 26, 2000* at 10.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 1998 and 1999
3. Ratification of the co-optation of a Director
4. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
5. Appointment of an additional Director
6. Miscellaneous.

II (01150/795/17)

*The Board of Directors.*

---

**MARNATMAJ HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 45.436.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *28 juin 2000* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999.
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur.
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
5. Nomination d'un Administrateur supplémentaire.
6. Divers.

II (01879/795/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**S.IN.I.T., SOCIETE INTERNATIONALE D'INVESTISSEMENTS TECHNIQUES S.A.,  
Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 46.253.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *28 juin 2000* à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1998 et 1999.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Nomination d'un Administrateur supplémentaire.
5. Divers.

II (01880/795/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

20718

**ALZETTE FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 55.535.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 27 juin 2000 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999;
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Autorisation au conseil d'administration, dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, de procéder aux formalités de conversion du capital social et du capital autorisé en Euro, d'augmenter le capital social et le capital autorisé, d'adapter ou de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions et d'adapter les statuts en conséquence;
6. Divers.

II (02056/534/20)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**CALINVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 58.899.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 26 juin 2000 à 14.00 heures au siège de la société avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999;
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Autorisation au conseil d'administration, dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, de procéder aux formalités de conversion du capital social et du capital autorisé en Euro, d'augmenter le capital social et le capital autorisé, d'adapter ou de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions et d'adapter les statuts en conséquence;
6. Divers.

II (02059/534/20)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**MONTEROSSO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 62.217.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à Luxembourg le 27 juin 2000 à 15.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999;
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
6. Autorisation au conseil d'administration, dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, de procéder aux formalités de conversion du capital social et du capital autorisé en Euro, d'augmenter le capital social et le capital autorisé, d'adapter ou de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions et d'adapter les statuts en conséquence;
7. Divers.

II (02071/534/21)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**M.R.I. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 50.286.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 26 juin 2000 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999;
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Autorisation au conseil d'administration, dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, de procéder aux formalités de conversion du capital social et du capital autorisé en Euro, d'augmenter le capital social et le capital autorisé, d'adapter ou de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions et d'adapter les statuts en conséquence;
6. Divers.

II (02072/534/20)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**O.R. INFO, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 73.086.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à Luxembourg, au 5, boulevard de la Foire, le 26 juin 2000 à 14.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999;
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

II (02075/534/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**C.P.C. FINANZ S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 44.113.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 3 juillet 2000 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 28 avril 2000 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02158/795/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**OCTET EUROPE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 19.222.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 3 juillet 2000 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 28 avril 2000 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02159/795/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

20720

**DERKETO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 30.584.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 27 juin 2000 à 11.00 heures au siège de la société.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1999
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Divers.

II (02326/806/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**COMPAGNIE FRANCLIENNE D'INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 71.411.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 28 juin 2000 à 16.30 heures au siège de la société.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1999
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Divers.

II (02327/806/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**B.B. IMMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 31.752.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 28 juin 2000 à 9.00 heures au siège de la société.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1999
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Divers.

II (02328/806/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ALDINVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 44.928.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 3 juillet 2000 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 3 mai 2000 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02353/795/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---



20721

**NOPAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 47.549.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 3 juillet 2000 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 2 mai 2000 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02354/795/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**TEUTONIA FINANCE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 52.894.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 3 juillet 2000 à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 2 mai 2000 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02355/795/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**FINAXIA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 37.579.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 3 juillet 2000 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 2 mai 2000 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02356/795/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**CHRONOS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 25.531.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 4 juillet 2000 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 4 mai 2000 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02357/795/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

20722

**SHUBRA FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 48.674.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 30 juin 2000 à 9.30 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a) rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1999;
- b) rapport du Commissaire de Surveillance;
- c) lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 1999;
- d) affectation du résultat;
- e) décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f) divers.

II (02721/045/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**HECTOR, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 64.397.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par la présente à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le mardi 27 juin 2000 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration;
2. Rapport du Réviseur d'entreprises;
3. Examen et approbation des comptes annuels au 31 mars 2000;
4. Décharge à donner aux administrateurs;
5. Affectation du résultat;
6. Nominations statutaires;
7. Divers.

Pour pouvoir assister à l'assemblée, les détenteurs d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions cinq jours francs avant le jour de l'assemblée auprès de la BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

II (02733/755/20)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ULYSSES, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 61.830.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par la présente à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le mardi 27 juin 2000 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration;
2. Rapport du Réviseur d'entreprises;
3. Examen et approbation des comptes annuels au 31 mars 2000;
4. Décharge à donner aux administrateurs;
5. Affectation du résultat;
6. Nominations statutaires;
7. Divers.

Pour pouvoir assister à l'assemblée, les détenteurs d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions cinq jours francs avant le jour de l'assemblée auprès de la BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

II (02734/755/20)

*Le Conseil d'Administration.*

---

20723

**RUTHERFORD S.A. HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 13.127.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

qui se tiendra dans les locaux de la SOCIETE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE, 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, le mardi 27 juin 2000 à 10.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- 1) Lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 1999;
- 2) Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999;
- 3) Affectation des résultats;
- 4) Quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice 1999;
- 5) Nominations statutaires;
- 6) Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2000;
- 7) Examen de la situation de l'investissement;
- 8) Examen de la situation de trésorerie de la Société;
- 9) Poursuite de l'activité de la Société;
- 10) Questions diverses.

II (02748/546/23)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**RUTHERFORD S.A. HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 13.127.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra dans les locaux de la SOCIETE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE, 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, le mardi 27 juin 2000 à 11.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- 1) Dissolution de la société;
- 2) Nomination d'un ou de plusieurs liquidateurs et définition de ses ou de leurs pouvoirs;
- 3) Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
- 4) Divers.

II (02749/546/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**CANOTIERS DE SAVOIE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 65.831.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 26 juin 2000 à 16.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (02775/029/19)

*Le Conseil d'administration.*

---

**MELROSE ADVERTISING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 53.646.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 27 juin 2000 à 13.45 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
7. Divers

II (02776/029/20)

*Le Conseil d'administration.*

**CRANBURY HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 11.797.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

qui se tiendra dans les locaux de la SOCIETE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE, 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, le mardi 27 juin 2000 à 9.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- 1) Lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 1999;
- 2) Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999;
- 3) Affectation des résultats;
- 4) Quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice 1999;
- 5) Nominations statutaires;
- 6) Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2000;
- 7) Examen de la situation de l'investissement;
- 8) Examen de la situation de la trésorerie de la Société;
- 9) Poursuite de l'activité de la Société;
- 10) Questions diverses.

II (02777/546/23)

*Le Conseil d'Administration.*

**HIGH SPIRIT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 20.459.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 27 juin 2000 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1999, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1999.
4. Conversion de la devise du capital de Francs luxembourgeois en Euros à partir de l'exercice social commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2000, conformément aux conditions d'application de la loi du 10 décembre 1998.
5. Divers.

II (02778/005/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**DELTA LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 40.005.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 28 juin 2000 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (02779/029/19)

*Le Conseil d'administration.*

---

**MEDIATECHNIQUES S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 52.448.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 28 juin 2000 à 15.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (02780/029/19)

*Le Conseil d'administration.*

---

**PARADISA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 43.366.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 28 juin 2000 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (02781/029/20)

*Le Conseil d'administration.*

---

**GRAVEY S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 20.899.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le mercredi 28 juin 2000 à 11.00 heures au siège social avec pour:

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 mars 2000 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02802/755/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**RIANCOURT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 41.186.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 26 juin 2000 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes;
2. Approbation des comptes annuels clôturant aux 31 décembre 1997, 31 décembre 1998 et 31 décembre 1999; affectation des résultats;
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
6. Divers.

II (02804/506/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**CHARLIMMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 53.108.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 26 juin 2000 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999;
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

II (02805/506/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**FAME INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 73.210.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 26 juin 2000 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999;
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

II (02806/506/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**FLOREA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 29.369.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 26 juin 2000 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999;
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

II (02807/506/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**FLURWALD FINANZ S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 25.003.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 26 juin 2000 à 16.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999;
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

II (02808/506/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**NFC LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2562 Luxembourg, 2, place de Strasbourg.  
R. C. Luxembourg B 61.079.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 26 juin 2000 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999;
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
6. Divers.

II (02809/506/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**OTTIMMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 53.123.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 26 juin 2000 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999;
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

II (02810/506/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

20728

**SILAWI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 21.312.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 26 juin 2000 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999;
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

II (02811/506/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**GLADYS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 60.054.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 26 juin 2000 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999;
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

II (02812/506/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**DIGITAL FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 23.503.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 26 juin 2000 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999;
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

II (02813/506/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**TAMERLAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 44.438.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 26 juin 2000 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999;
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

II (02814/506/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---



**JEHAN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 48.337.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le lundi 26 juin 2000 à 15.00 heures au siège social.

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 1999;
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1999 et affectation des résultats;
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur;
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
5. Nominations statutaires;
6. Conversion en EURO (loi du 10 décembre 1998)  
autorisation au Conseil d'Administration  
\* de convertir en EURO le capital social  
\* au besoin, de procéder à une augmentation de capital  
\* d'adapter ou de supprimer la valeur nominale des actions  
\* en conséquence, d'adapter les statuts de la société
7. Divers.

II (02816/008/24)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**COMPREHENSIVE HOLDINGS CORPORATION S.A., Aktien-Holdinggesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.  
H. R. Luxembourg B 9.954.

Wir beehren uns die Herren Aktionäre der Gesellschaft an der

**JÄHRLICHEN ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG**

einzuberufen, die in Luxemburg am 26. Juni 2000 um 15.00 Uhr nachmittags am Hauptsitz stattfindet.

*Tagesordnung:*

- 1) Annahme des Berichtes des Verwaltungsrates und des Rechnungskommissars zur Bilanz per 31. Dezember 1999;
- 2) Annahme der Bilanz per 31. Dezember 1999;
- 3) Entlastung der Verwaltungsräte;
- 4) Ernennung von Verwaltungsräten und des Rechnungskommissars;
- 5) Verschiedenes.

II (02817/008/16)

*Der Verwaltungsrat.*

---

**GANTHIN INTERNATIONAL S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 37.301.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le lundi 26 juin 2000 à 16.00 heures au siège social.

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur les exercices clôturant les 31 décembre 1996, 31 décembre 1997, 31 décembre 1998 et 31 décembre 1999;
2. Approbation des bilans et des comptes de pertes et profits aux 31 décembre 1996, 31 décembre 1997, 31 décembre 1998 et 31 décembre 1999 et affectation des résultats;
3. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société (conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales) ou la continuation éventuelle des activités de la société mais recapitalisation en conséquence;
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
5. Nomination statutaire;
6. Conversion en EURO (loi du 10 décembre 1998)  
autorisation au Conseil d'Administration  
\* de convertir en EURO le capital social  
\* au besoin, de procéder à une augmentation de capital  
\* d'adapter ou de supprimer la valeur nominale des actions  
\* en conséquence, d'adapter les statuts de la société
7. Divers.

II (02818/008/27)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**GALUX S.A.H., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 17.771.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le mardi 27 juin 2000 à 15.00 heures au siège social.

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 1999;
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1999 et affectation des résultats;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. Nomination statutaire;
5. Divers.

II (02819/008/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ABOWIJS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 31.922.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 27 juin 2000 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999;
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

II (02836/506/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**AESHA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 21.828.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 27 juin 2000 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999;
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

II (02837/506/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**BENCHLEY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 27.617.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 27 juin 2000 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999;
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

II (02838/506/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**LE BOISSEAU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 26.142.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 27 juin 2000 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999;
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

II (02839/506/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**FINATEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 27.084.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 27 juin 2000 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999;
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

II (02840/506/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**NAURU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 54.024.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 27 juin 2000 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999;
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

II (02841/506/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**PUSAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 54.027.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 27 juin 2000 à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999;
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

II (02842/506/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**FIACRE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 26.532.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le mardi 27 juin 2000 à 11.00 heures au siège social.

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 1999.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1999 et affectation des résultats.
3. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
5. Nomination statutaire.
6. Conversion en Euro (loi du 10 décembre 1998)  
autorisation au Conseil d'Administration  
\* de convertir en Euro le capital social  
\* au besoin, de procéder à une augmentation de capital  
\* d'adapter ou de supprimer la valeur nominale des actions  
\* en conséquence, d'adapter les statuts de la société.
7. Divers.

II (02845/008/25)

*Le Conseil d'Administration.*

**INTERNATIONAL CAPITAL INVESTMENTS COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 38.612.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 28 juin 2000 à 14.30 heures au siège de la société.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilans et comptes de Profits et Pertes au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
5. Divers

II (02858/806/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**TRY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, Place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 55.377.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 26 juin 2000 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

II (02860/696/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**WINTERSPORT INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, Place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 51.942.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 26 juin 2000 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.

2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1998 et 1999.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

II (02861/696/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**RAYON VERT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, Place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 55.265.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 26 juin 2000 à 14.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (02862/696/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SARMOD INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, Place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 52.327.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 26 juin 2000 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

II (02863/696/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**MIDILUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 6.749.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**1. l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 28 juin 2000 à 11.00 heures au siège social.

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration, rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et rapport de révision sur les comptes consolidés de l'exercice 1999.
2. Approbation des comptes annuels et comptes annuels consolidés au 31 décembre 1999 et affectation du résultat.
3. Décharge aux Administrateurs, Commissaire aux Comptes et au Réviseur d'Entreprises.
4. Elections statutaires des Administrateurs, du Commissaire aux Comptes et du Réviseur d'Entreprises pour un nouveau terme d'un an.

**2. l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le 28 juin 2000 à 11.45 heures au siège social.

*Ordre du jour:*

1. Changement de la dénomination sociale de la Société en MIDILUX HOLDINGS S.A. et modification afférente de l'article 1<sup>er</sup>, alinéa 1<sup>er</sup> des statuts.

II (02867/521/24)

*Le Conseil d'Administration.*

---

20734

**SEAFIN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 71.421.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 26 juin 2000 à 10.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 1999;
- approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999;
- affectation du résultat au 31 décembre 1999;
- décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- nomination des Administrateurs et du Commissaire aux comptes;
- divers.

II (02984/000/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**AZULUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 70.273.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 26 juin 2000 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 1999;
- approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999;
- affectation du résultat au 31 décembre 1999;
- décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- nomination des Administrateurs et du Commissaire aux comptes;
- divers.

II (02985/000/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**GOYAZ S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 76.872.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 26 juin 2000 à 17.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 1999;
- approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999;
- affectation du résultat au 31 décembre 1999;
- décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- nomination des Administrateurs et du Commissaire aux comptes;
- divers.

II (02986/000/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**BRAIT S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 13.861.

Notice is hereby given that the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of shareholders will be held at the registered office of the company, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, at 14.30 o'clock on Tuesday, 27 June 2000 for the following business:

*Agenda.*

1. To receive and adopt the consolidated financial statements of the company and of the group for the year ended 31 March 2000, and to receive and adopt the reports of the directors and of the auditors for the year then ended.

2. To ratify transfers to reserves and to approve the payment of the dividend, as recommended by the directors.
3. To grant discharge to the directors, officers and statutory auditors in respect of the execution of their mandates for the year ended 31 March 2000.
4. To renew and confirm the authority granted to directors to issue further ordinary shares as and when suitable situations arise in terms of the Articles of Incorporation.
5. That the authority for the company to repurchase its own shares, as contemplated in the Articles of Incorporation of the company, be renewed and extended until the conclusion of the next annual general meeting of shareholders which will be held in June 2001.
6. To re-appoint the directors for a further term of office in accordance with the provisions of the Articles of Incorporation.
7. To re-appoint DELOITTE & TOUCHE S.A. as statutory and independent auditors.
8. Miscellaneous.

Any shareholder may, in writing, appoint a proxy, who need not be a shareholder, to represent him at any general meeting. Any company, being a shareholder, may execute a form of proxy under the hand of a duly authorised officer or may authorise in writing such person as it thinks fit to act as its representative at the meeting subject to the production to BRAIT S.A. of such evidence of authority as the board may require. The instrument appointing a proxy, and the written authority of a representative, together with evidence of the authority of the person by whom the proxy is signed (except in the case of a proxy signed by the shareholder), shall be deposited at the Registered Office at the Company or a Transfer Office, two clear business days (in the Grand Duchy of Luxembourg or the jurisdiction where the relevant Transfer Office is located) before the time for the holding of the meeting or adjourned meeting (as the case may be) at which the person named in such instrument proposes to vote. No instrument appointing a proxy shall be valid after the expiration of twelve months from the date of its execution.

A form of proxy is enclosed with this annual report, the completion of which will not preclude a shareholder from attending and voting at the meeting in person to the exclusion of any proxy appointed.

II (02987/006/40)

*By order of the board of directors.*

**AVANCO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 62.611.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 26 juin 2000 à 15.45 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1999, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1999.
4. Conversion de la devise du capital de francs luxembourgeois en euro à partir de l'exercice social commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2000, conformément aux conditions d'application de la loi du 10 décembre 1998.
5. Divers.

II (02991/005/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**VERA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 16.976.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 26 juin 2000 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1999, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1999.
4. Conversion de la devise du capital de francs luxembourgeois en euro à partir de l'exercice social commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2000, conformément aux conditions d'application de la loi du 10 décembre 1998.
5. Divers.

II (02992/005/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**PALMYRE INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 59.915.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 26 juin 2000 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1999, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1999.
4. Conversion de la devise du capital de francs français en euro à partir de l'exercice social commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2000, conformément aux conditions d'application de la loi du 10 décembre 1998.
5. Divers.

II (02993/005/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**TEC.NET S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 73.530.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 26 juin 2000 à 14.45 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1999, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1999.
4. Divers.

II (02994/005/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**MULTIGOLD, Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois  
(en liquidation).**

R. C. Luxembourg B 22.893.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

de la société qui se tiendra le 26 juin 2000 à 14.00 heures au siège social.

*Ordre du jour:*

1. Présentation du rapport du liquidateur sur ses actes accomplis en vertu de son mandat;
2. Nomination du commissaire-vérificateur à la liquidation;
3. Convocation d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires pour la présentation du rapport du commissaire-vérificateur, pour donner décharge à ce dernier ainsi qu'au liquidateur et pour clôturer la liquidation.

Les décisions sur les points portés à l'ordre du jour seront prises à la majorité simple des voix, quelle que soit la part du capital présent ou représenté.

Les actionnaires désirant assister à cette assemblée doivent déposer leurs actions cinq jours francs avant la tenue de l'assemblée générale au siège social de la société à Luxembourg.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

*Le liquidateur*

II (03065/755/21)